

Le passé simple – La conjugaison française

Qu'est-ce que le passé simple ?

Le passé simple est réservé à la langue écrite. Il souligne le fait qu'une action passée, unique et ponctuelle, ou bien venue interrompre une action ou situation en cours, est terminée.

Apprends tout ce qu'il faut savoir sur l'emploi et les règles de conjugaison du passé simple en français grâce à nos explications simples et claires et nos nombreux exemples, et teste tes nouvelles connaissances avec nos exercices !

Exemple



L'année dernière, je partis en vacances en France.

À vélo, je roulai au bord de la mer de Brest jusqu'à Saint-Malo puis je visitai Saint-Malo.

Pendant que je visitais Saint-Malo, je pris beaucoup de photos.

Quand employer le passé simple en français ?

Le passé simple est employé en français dans les cas suivants :

- action unique, ponctuelle et terminée dans le passé

Exemple :

L'année dernière, je partis en vacances en France.

- actions qui se succèdent dans le passé (souligne le déroulement de ces actions)

Exemple :

À vélo, je roulai au bord de la mer de Brest à Saint-Malo puis je visitai Saint-Malo.

- action nouvelle qui introduit un changement par rapport à une situation donnée dans le passé

Exemple :

Pendant que je visitais Saint-Malo, je pris beaucoup de photos.

Attention

Le passé simple est un temps réservé à la langue écrite. À l'oral on préfère utiliser le passé composé.

Exemple :

L'année dernière je suis parti en vacances en France.

Comment conjuguer les verbes français au passé simple ?

Pour former le passé simple, on utilise le radical de l'infinitif auquel on ajoute, selon les groupes de verbes, les terminaisons suivantes :

Personne	Groupe en <i>-er</i>	Groupe en <i>-ir</i>	Groupe en <i>-re</i>
1 ^{re} personne du singulier	j' <u>aimai</u>	je <u>finis</u>	je <u>vendis</u>
2 ^e personne du singulier	tu <u>aimas</u>	tu <u>finis</u>	tu <u>vendis</u>
3 ^e personne du singulier	il/elle/on <u>aima</u>	il/elle/on <u>finit</u>	il/elle/on <u>vendit</u>
1 ^{re} personne du pluriel	nous <u>aimâmes</u>	nous <u>finîmes</u>	nous <u>vendîmes</u>
2 ^e personne du pluriel	vous <u>aimâtes</u>	vous <u>finîtes</u>	vous <u>vendîtes</u>
3 ^e personne du pluriel	ils/elles <u>aimèrent</u>	ils/elles <u>finirent</u>	ils/elles <u>vendirent</u>

Les verbes *avoir* et *être* sont irréguliers.

Personne	<i>avoir</i>	<i>être</i>
1 ^{re} personne du singulier	j' <u>eus</u>	je <u>fus</u>
2 ^e personne du singulier	tu <u>eus</u>	tu <u>fus</u>
3 ^e personne du singulier	il/elle/on <u>eut</u>	il/elle/on <u>fut</u>
1 ^{re} personne du pluriel	nous <u>eûmes</u>	nous <u>fûmes</u>
2 ^e personne du pluriel	vous <u>eûtes</u>	vous <u>fûtes</u>
3 ^e personne du pluriel	ils/elles <u>eurent</u>	ils/elles <u>furent</u>

Particularités

- Les verbes *venir* et *tenir* ainsi que leurs composés (*revenir*, *retenir*, ...) ont une conjugaison particulière au passé simple.

Personne	<i>venir</i>	<i>tenir</i>
1 ^{re} personne du singulier	je <u>vins</u>	je <u>tins</u>
2 ^e personne du singulier	tu <u>vins</u>	tu <u>tins</u>
3 ^e personne du singulier	il/elle/on <u>vint</u>	il/elle/on <u>tint</u>
1 ^{re} personne du pluriel	nous <u>vîmes</u>	nous <u>tîmes</u>
2 ^e personne du pluriel	vous <u>vîtes</u>	vous <u>tîtes</u>
3 ^e personne du pluriel	ils/elles <u>vinrent</u>	ils/elles <u>tinrent</u>

- Les verbes en *-oir* sont irréguliers (voir liste des verbes irréguliers).

Exemple :

savoir → je sus, tu sus, il sut, nous sûmes, vous sûtes, ils surent

- Les verbes en *-cer* prennent un ç avant la terminaison (mise à part la 3^e personne du pluriel).

Exemple :

commencer → je commençai, tu commenças, il commença, nous commençâmes, vous commençâtes, ils commencèrent

- Les verbes en *-ger* prennent un e avant la terminaison (mise à part la 3^e personne du pluriel).

Exemple :

manger → je mangeai, tu mangas, il mangea, nous mangeâmes, vous mangeâtes, ils mangèrent